



## Police Municipale

14, RUE HENRI POINCARÉ  
92600 ASNIERES SUR SEINE  
TEL : 01.41.21.02.02

## RAPPORT D'INFORMATION

Rapport n°: 120 / 04

En date du: 25 février 2004

Objet: Visite au poste de Monsieur  
le Directeur de Cabinet.

Nous soussignés, [REDACTED] chef de poste,

Agents de Police Judiciaire Adjoints, dûment assermentés, en fonction en la ville d'ASNIERES-SUR-SEINE, département des Hauts de Seine.

Vu les articles 21 et 21-2° du code de Procédure Pénale, constatons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme conformément aux lois et aux ordres reçus.

Rapportons ce qui suit: Ce jour, à 21H25, de vacation au poste de **police municipale**, l'agent affecté à l'accueil du public m'informe de la présence dans nos locaux de **Monsieur POURBAGHER Francis**, directeur de cabinet de Monsieur le Député Maire.-----

Alors que je me présente à l'accueil, je constate que **Monsieur POURBAGHER** se trouve dans la salle de la vidéosurveillance en présence de **Monsieur ZOUAIRE**, médiateur sur la commune.-----

Je me présente à eux, et j'attends que **Monsieur POURBAGHER** termine de donner certaines directives à l'agent affecté à ce poste.-----

La première directive concerne un camion en stationnement gênant au niveau de la Place Jean Jacques Rousseau. (*Véhicule verbalisé à 22H36 par les agents de la brigade présente*).-----

La seconde concerne le visionnage Place des Bourguignons de l'arrêt de bus R.A.T.P. et la cabine téléphonique situés devant l'école Jules Michelet.-----

Les directives transmises, je me permets d'informer **Monsieur POURBAGHER** de mes nouvelles fonctions au sein du poste. A cette occasion, je l'informe qu'il n'est pas normal que ce dernier se permette de se diriger et de pénétrer dans la salle de la vidéosurveillance, sans informer qui que ce soit. Qui plus est, en présence d'une personne étrangère au service et n'ayant absolument aucun droit de visionnage.-----

Immédiatement **Monsieur POURBAGHER** me répond en ces termes: "**C'est moi le patron ici !**"-----

### DESTINATAIRES :

- |   |
|---|
|   |
| 1. Monsieur le Commissaire<br>Divisionnaire chef du 1 <sup>er</sup><br>district.  |
| 2. Monsieur le Maire-Adjoint,<br>O.P.J., délégué à la Police et à<br>la Sécurité. |
| 3. Archives au Poste de Police.   |
| 4. Archives Brigade.  |

ok

JEAN LOH  
26 Février 2004

... / ...

Surpris et étonné, je lui demande poliment de bien vouloir m'expliquer ce qu'il entend lorsqu'il prétend être le patron de la police municipale. Qu'à ma connaissance, ma hiérarchie directe au sein de notre collectivité était Monsieur le chef de police **Laurent GRAPIGNON**, Monsieur le Maire-Adjoint délégué à la sécurité **Maurice DAUPHIN** et Monsieur le Député-Maire **Manuel AESCHLIMANN**. Sans oublier Monsieur **Bernard LOTH** Directeur Général des Services.

Monsieur **POURBAGHER** m'explique qu'il est le représentant de Monsieur le Député-Maire. Qu'il a carte blanche en ce qui concerne les services municipaux et qu'il s'adresse aux agents communaux au nom de Monsieur le Député-Maire.

Je lui fais prendre lecture de la note de service référencée **MD/LG/SM/030/04** et signée Monsieur **Maurice DAUPHIN**. Il me répond que le premier paragraphe ne le dérange pas. Cependant il s'expliquera dès demain avec la personne concernée pour le contenu du deuxième paragraphe qui précise que Monsieur le Directeur de Cabinet ne peut faire exécuter un ordre direct à la police municipale.

Durant plus d'une heure, nous avons conversé sans aucune agressivité. Monsieur **POURBAGHER** m'a précisé que ces derniers temps les relations avec notre service était très tendues. Que plusieurs administrés se manifestaient auprès de lui concernant l'impolitesse et l'agressivité des agents de la brigade moto. Des relations malsaines qu'il entretenait avec le brigadier-chef principal [REDACTED] et ce, depuis X temps. Dernièrement du comportement intolérable du gardien principal [REDACTED] qui l'aurait injurié par téléphone avant de lui raccrocher le combiné au nez.

Ne voulant polémiquer sur certains sujets épineux, j'ai informé Monsieur **POURBAGHER** qu'à son départ, conformément aux ordres reçus, j'aviserais Monsieur **Maurice DAUPHIN** de sa visite au poste.

Restant mutuellement courtois, je l'ai informé que je souhaiterais qu'une réunion de travail soit organisée avec les acteurs principaux de la municipalité et l'ensemble du personnel de notre service afin que l'on définisse l'organigramme hiérarchique, les fonctions, missions, et rôle de chacun.

A 22H30, Messieurs **POURBAGHER** et **ZOUAIRE** quittent le poste de police municipale.

A 22H35, j'informe téléphoniquement Monsieur **Maurice DAUPHIN** des faits, ce dernier me demande de lui rédiger ce présent rapport.

Il serait réellement souhaitable de mettre définitivement fin à cette situation qui s'aggrave continuellement. Personne n'est capable aujourd'hui au sein du poste de comprendre le fonctionnement hiérarchique et administratif de notre hiérarchie. Un jour blanc, l'autre noir, cela devient vraiment ingérable et invivable.

Rapport fait et clos ce jour à Asnières sur Seine.

~~Le Brigadier-Chef~~